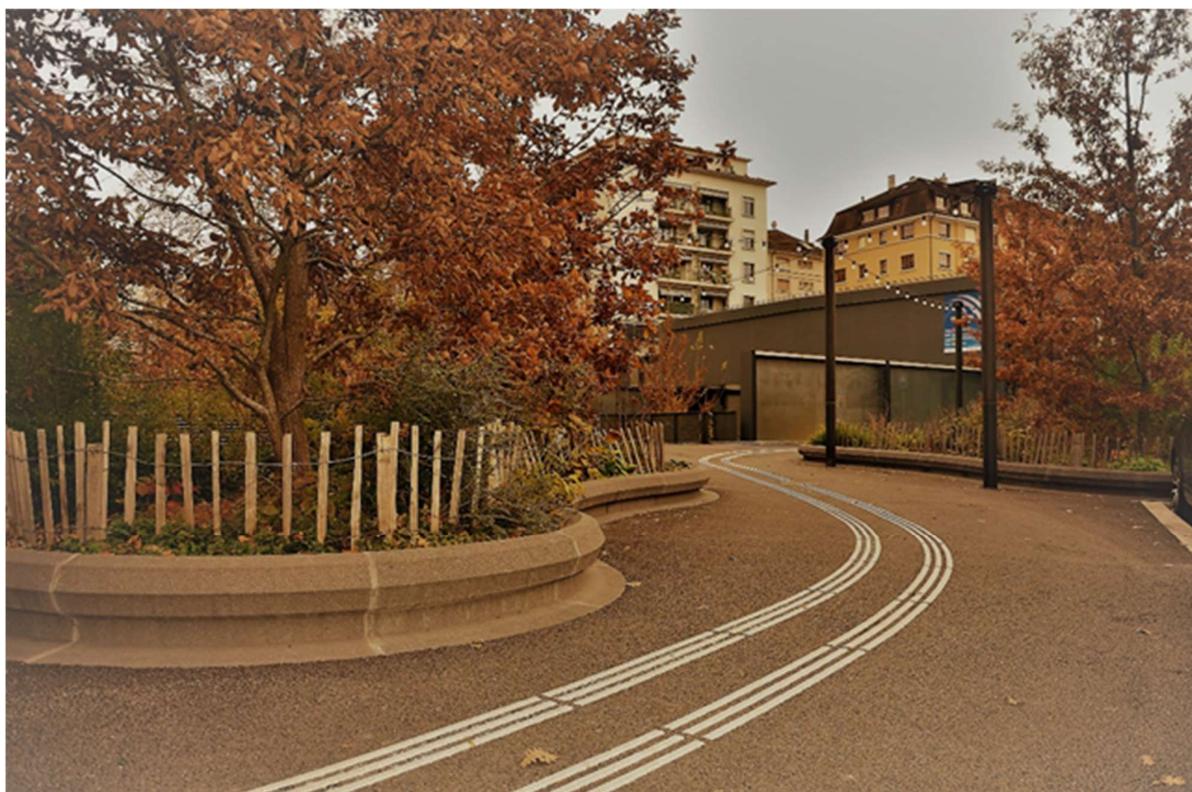


Rapport d'activité 2021

Genève, avril 2022

Version digitale adaptée aux moyens de lecture pour les personnes handicapées de la vue



HAU association pour une cité sans obstacle a été créé en 1967.

Son but est de promouvoir un environnement construit favorisant l'autonomie de tous les usagers, y compris les personnes confrontées à des difficultés de perception ou de mobilité.

Rédaction du rapport d'activité 2021

Namira Benfriha-Raki

Sandra Bize

Jose Antonio Garcia Carrera

Rédaction du rapport du trésorier 2021

Jean-Paul Parvex

Sandra Bize, relecture et mise en page

La mesure du geste

Construire l'accessibilité.

La collection des normes SIA distingue trois genres de standards. Les normes techniques réunissent les règles de l'art de bâtir, les normes contractuelles régissent les rapports entre les parties concernées, les normes servant à la compréhension soutiennent la collaboration entre les intervenants (cf. SIA « genres de normes »).

Dans cette collection de normes techniques concourant à l'art de bâtir émerge une norme singulière: la norme SIA 500, constructions sans obstacles.

Ce long texte normatif est rare car il constitue un référentiel commun dont le sujet est le NOUS.

Il mesure, il organise, il dispose en prenant comme mesure notre corps, son mouvement et l'espace nécessaire à nos relations humaines.

La plupart des déterminants constitutifs des normes a pour objet la protection soit de l'ouvrage soit des usagères et des usagers.

Ce long texte normatif est rare car il constitue un regard pour une architecture devenant construction d'un droit d'égalité pour toutes et pour tous.

Les prestations offertes par notre association au travers de notre équipe professionnelle se fondent sur cette approche de la mesure du geste pour redonner sens aux prescriptions et en extraire toute l'envergure des usages qui parcourent la norme.

Dans la culture du bâti résonne singulièrement cette norme du corps et du geste, qui enrichi la qualité de nos constructions et donne un souffle, une musique, un rythme à l'architecture et à nos lieux de vies.

SIA 500, construisons accessible.

Jose Antonio Garcia Carrera, Président

Littérature

L5 05.06 Règlement concernant l'accessibilité des constructions et installations diverses (Genève)

Norme SIA 500 « constructions sans obstacle »

Norme VSS SN 640 075 «Espace de circulation sans obstacles»

L'association

Le comité s'est rencontré lors de sept réunions tout le long de l'année. Dès l'Assemblée générale du 28 avril, les séances ont eu lieu normalement et se sont à nouveau déroulées dans la salle commune de la CODHA au Pommier, mise à disposition par l'association des habitants « sous les Platanes » par l'intermédiaire de Madame Bize.

Le comité 2021 issu de l'Assemblée générale a accueilli de nouveaux membres:

Monsieur Michel Philippi, Président de l'ABA, et Madame Maria Luisa Noetzelin, membre du comité de l'ABA, suppléante.

Madame Corinne Bonnet-Mérier, Présidente du CFRGe, assure la suppléance du CFRGe et Monsieur Olivier Dufour, membre du comité CFRGe poursuit son engagement au sein du comité en devenant membre à part entière.

Nous avons structuré les séances du comité en trois moments : le partage d'informations des associations et membres du comité, l'information de la coordination, du bureau et de la présidence puis un sujet de réflexion.

La présidence et le secrétariat ont fait l'objet de larges discussions nourries par les apports de 2 groupes de travail constitués à cet effet.

Le comité a mené à des actions sur des réalisations non conformes.

Présidence

La présidence s'est poursuivie en début 2021 par le Président a.i puis, dès l'Assemblée générale, par l'élection de Jose Antonio Garcia Carrera à la fonction de Président et Tao Pham à la fonction de Vice-Président.

A ce titre nous avons pleinement participé au comité d'accessibilité universelle de la Ville de Genève, participé aux rencontres pour la mise en œuvre du plan stratégique du handicap mené par le DCS (Département de la Cohésion Sociale), poursuivi ad personam la participation au CODEP et accompagné le CFRGe dans sa démarche stationnement PMR PFR avec l'OCT¹.

Enfin des démarches d'acquisition de marchés se sont poursuivies de manière conséquente au regard de nos fonctions bénévoles.

Bureau

Si l'organisation statutaire du bureau de HAU reste toujours en décalage avec la réalité de sa composition effective, il poursuit sa fonction de directoire et reste essentiel aux activités et au développement des politiques menées par l'association. Les réunions, qui se sont poursuivies à un rythme élevé, ont fait l'objet de prise de notes partagées avec l'ensemble des membres du comité et suppléants.

¹ OCT Office cantonal des transports

Le bureau est composé de Madame Namira Benfriha-Raki, Coordinatrice, Madame Sandra Bize, La secrétaire de l'association, Monsieur Tao Pham, Vice-Président, Monsieur Jose Antonio Garcia Carrera, Président.

Autorités

La situation sanitaire n'a pas permis de faire toutes les rencontres souhaitées avec les autorités. Nous avons néanmoins rencontré Monsieur Hodgers dans le cadre de la reconduction de la subvention pour la période 2021 – 2024.

Cette aide financière nous permet de rechercher plus sereinement d'autres financements à même d'assurer la pérennité de l'activité de l'association.

La constance des aides financières des communes genevoises est à souligner.

Membres

Par l'édition d'une feuille de nouvelles nous avons débuté un nouveau partage d'informations. Les informations de tiers ou pertinentes ont été partagées plus systématiquement en particulier à l'adresse des membres et suppléants du comité.

Equipe

L'équipe coordonnée par Madame Namira Benfriha-Raki est restée alerte dans la conduite des mandats et des prestations fournies par l'association. De nouvelles approches participatives ont été proposées, conçues et menées par nos conseillers et nous permettent d'enrichir les compétences que proposent l'association. Le temps de travail a été revu pour qu'il corresponde à la réalité.

Le secrétariat a fait l'objet d'une augmentation du taux tel que convenu lors de la dernière Assemblée générale. Le cahier des charges ainsi que la dénomination ont été revues pour correspondre à la réalité du travail. Le comité a décidé de renommer ce poste au titre de La (Le) secrétaire de l'association.

La présidence remercie l'excellence du travail fourni par l'ensemble des conseillers professionnels faisant exister l'association dans ces réalisations.

Les prestations de l'association

Conseils, expertises, publications, interventions

Durant l'année 2021, nous avons continué à assurer nos services via les plateformes de visio-conférence ou en présentiel, selon la demande et la situation géographique de nos interlocuteurs. Nous avons comptabilisé plus de 200 interventions au total.

Coordinatrice architecture et urbanisme (COAU)

La direction de l'équipe des conseillers HAU est assurée par Namira Benfriha-Raki, architecte et coordinatrice HAU.

L'équipe des conseillers est composée de quatre architectes, deux urbanistes, un spécialiste en accessibilité visuelle, une architecte-urbaniste bénévole. Vers le mois de septembre 2021, nous avons mandaté Mme Angèle Canelli, urbaniste, pour renforcer notre équipe et travailler sur le projet de l'analyse des abords des HUG, Hôpitaux universitaires Genève.

Toute l'équipe HAU collabore étroitement avec les personnes ressources lors des cours de mise en situation et sensibilisation ainsi que pour effectuer des tests d'accessibilité.

Une séance des conseillers a lieu environ tous les trois mois. Elle permet l'organisation du travail, la répartition des grands dossiers et l'élaboration de consensus sur les cas les plus complexes ou la prise en compte des nouvelles pratiques.

La norme SIA 500, le RACI et la VSS 640 075 restent les éléments de référence en la matière.

Projets phares de 2021

Formations

Une année riche en formation !

Hormis les cours assurés annuellement par HAU aux étudiants architectes et architectes paysagistes de HEPIA, HAU a été sollicitée pour intervenir auprès des professionnels en aménagement du territoire de l'office de l'urbanisme et auprès des étudiants en master en urbanisme de l'UNIGE et de l'EPFL. Ces formations ont pour but de sensibiliser les participants à la problématique de l'accessibilité de l'espace public en les mettant en situation de handicap. Lors de ces interventions, les participants utilisent les aides à la circulation et les auxiliaires à la marche.

Enfin, un atelier de sensibilisation aux enjeux de l'accessibilité universelle auprès de l'ensemble des architectes de la DPBA (Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève) a permis un partage autour des lois, normes et usages.

Etude accessibilité des revêtements de sol, en cours

HAU a mis en place une étude d'accessibilité du revêtement pavé, en nous basant sur la norme VSS 640 075 et son annexe. Il s'agit de co-construire une position commune conjuguant une approche technique et normative et une approche participative des usagers et usagers PMR. L'objectif est de conclure cette démarche par une prise de position qui sera communiquée à nos mandants.

Processus d'accessibilité universelle des projets de la Ville de Genève, en cours

Depuis 2019 la Ville de Genève a mis en place une politique d'inclusion en y intégrant l'accessibilité universelle aussi bien dans ses espaces publics que dans ses bâtiments.

Le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité a mandaté HAU pour l'élaboration d'un processus à suivre par ses services, afin de répondre au mieux aux exigences des lois et normes en vigueur favorisant une accessibilité inclusive.

Plan mobilité sénior / ATE

Une première collaboration initiée par l'ATE a été menée par l'un de nos urbaniste conseil. La ville de Lancy a mandaté l'ATE pour l'élaboration du Plan Mobilité Sénior et HAU a apporté son expertise pour intégrer l'accessibilité universelle à cette réflexion.

Meyrin Cœur de cité

Le mandat de suivi du projet Cœur de cité de Meyrin est en cours. Des séances avec la maîtrise d'ouvrage ainsi qu'avec tous les mandataires se tiennent régulièrement. Le but de la Ville de Meyrin est d'atteindre les critères du label SNSB² standard construction durable suisse. HAU est mandatée pour assurer l'accessibilité de la nouvelle mairie et l'accessibilité de l'espace public du projet.

Projet Campus Pictet de Rochemont / Banque Pictet

Suite à l'analyse de l'avant-projet du projet Campus Pictet de Rochemont, HAU a été mandatée afin d'assurer l'application des normes d'accessibilité universelle à toutes les phases du projet. Les mandataires, architectes et architectes paysagistes, font appel aux conseillers HAU pour les accompagner. Ce mandat se poursuivra jusqu'en 2025.

Analyse d'accessibilité des abords des hôpitaux universitaires de Genève

Un mandat d'analyse d'accessibilité des abords des HUG a été signé en juillet dernier. Le périmètre d'étude, Cluse – Roseraie – Beau-Séjour, a été défini par le maître d'ouvrage. Ce mandat a été rendu en février 2022.

Séances PAMD, plan d'action mobilité douce, OCT - DT

Les séances de concertation des associations initiées par l'OCT se poursuivent chaque dernier lundi du mois. Les chefs de projets viennent présenter l'état d'avancement de leurs projets, afin d'échanger autour des problématiques liées à la mobilité douce et à l'accessibilité des personnes handicapées dans l'espace public.

Séance des usagers et ACGM, service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité – Ville de Genève

Ces séances ont été suspendues avant même la crise sanitaire, elles ont repris au début de l'année 2022.

² SNSB: Standard construction durable suisse, «Standard Nachhaltiges Bauen Schweiz»

Les comptes

Le rapport du Trésorier annexé, que nous vous invitons à consulter, fait état des divers points ayant influencé le résultat annuel.

Nous terminons l'année avec un déficit moindre que celui budgété.

Le montant exceptionnel de la subvention de la ville de Genève n'a pas été reconduit cette année, toutefois, malgré la fortune de l'association, la Ville a versé une subvention de 15'000 frs.

Le revenu de nos prestations s'est accru de 50% et il est à relever que les prestations de sensibilisations et formations ont généré un revenu de presque 9'000 frs alors qu'il était prévu nul.

Si le budget 2021 prévoyait un déficit de plus de 14'000 frs, le déficit de l'exercice est finalement moindre et s'élève à 4'000 frs.

Nous rappelons le caractère particulier du fonctionnement financier de notre association. D'une part, plus du tiers de notre budget est assuré par des revenus issus des prestations professionnelles facturées.

D'autre part, le travail bénévole participe au fonctionnement des prestations que nous devons effectuer.

Pour rendre compte de cet apport important voici quelques estimations d'heures.

Coordination

Les prestations bénévoles de la coordination assurée par Namira Benfriha-Raki sont estimées à 5 heures par semaine, soit environ 200 heures annuelles. Dès 2022 une augmentation du mandat permettra de diminuer cette part de bénévolat.

Présidence

Le travail bénévole de la présidence dans le suivi quotidien des dossiers correspond environ à 450 heures annuelles.

Comité

Les diverses réunions de comité et les séances des groupes de travail correspondent à environ 150 heures annuelles.

Trésorier

Le travail bénévole du Trésorier correspond à environ à 200 heures annuelles.

Les perspectives et projets de l'association

Ce rapport a été rédigé après la publication des Observations finales sur le rapport initial de la Suisse par le Comité des droits des personnes handicapées (CDPH).

La poursuite des perspectives et projets présentés lors du rapport d'activité 2020 reste notre exigence.

Reprenant les mêmes chapitres nous l'inscrivons dans les réalisations débutées et effectuées.

Collaboration entre associations

Le travail collaboratif entre l'expertise d'ouvrage, compétence de HAU, et l'expertise d'usage, a pris la forme d'une étude liée aux revêtements de sol (cf les prestations de notre association). Nous souhaitons poursuivre ce travail pour permettre aussi d'élargir nos réflexions avec les politiques publiques en particulier celles liées à la transition écologique.

La poursuite de la collaboration avec Pro Infirmis et les services de conseil en construction sans obstacles cantonaux reste essentielle et permet, par l'harmonisation de nos actions, d'établir une approche commune vis-à-vis des autorités participant à l'adoption d'une stratégie d'accessibilité telle que recommandée par le CDPH.

Application des lois

L'application normative cantonale reste un des grands sujets de l'association (RACI versus SIA 500 et quid de la VSS SN 640 750).

Le projet de rédaction de procédures pour et avec les autorités communales genevoises nous réjouit.

L'exigence d'effectuer un suivi de l'accessibilité à toute les phases de projet, seule mesure permettant la pleine réalisation d'ouvrages conforme aux lois, reste le mantra que nous rappelons à toutes nos interlocutrices et tous nos interlocuteurs.

Formation

La formation a été très florissante cette année, mais reste encore en mode mineur dans la réalité de HAU. Elle est portée par notre coordinatrice. Les présentations et sensibilisations effectuées en 2021 nous renseignent sur les attentes des tiers, lesquelles sont d'avantage tournées vers des mises en situations que des cours spécifiques sur les normes.

Nous avons approché la SIA pour proposer un cours conjoint aux professionnels. Cela se traduira en 2022 par la 1ère formation SIA Inform "Accessibilité universelle – la norme SIA 500 et spécificité genevoise" effectuée en collaboration avec l'association HAU et préparée par Namira Benfriha-Raki et Marc Nemeth.

Communication et vie associative

La montée en puissance de la diffusion d'informations reste essentielle et s'inscrit pleinement dans la mission de HAU. Les nouvelles transmises à l'interne puis auprès de nos membres nécessitera une professionnalisation pour la pérenniser.

Dès 2022 pour plus d'agilité une page LinkedIn sera créée.

Comme l'année passée, l'appel à participation des membres de l'association dans les groupes de travail internes doit être mise en place par le comité et être proposée.

Coordination et conseillers

Les deux objectifs suivants indiqués en 2020 restent en actuels:

Mise en place d'un suivi régulier des projets et à toutes les phases pour s'assurer que la problématique de l'accessibilité universelle soit considérée conformément aux lois et normes en vigueur.

Collaborer plus étroitement avec les administrations et particulièrement avec l'OAC^[5] pour donner à l'accessibilité la place qui lui revient légitimement dans l'élaboration du dossier d'autorisation de construire.

HAU, le comité

Jose Antonio Garcia Carrera, Président, architecte ets epf sia

Tao Pham, Vice-Président

Jean-Paul Parvex, Trésorier

Laurent Castioni,

Membre collectif FSA, Président de la FSA section genevoise

Marjorie de Chastonay,

Membre collective FÉGAPH, Présidente du conseil de la FÉGAPH

Olivier Dufour,

Membre collectif CRFGé, membre du comité du CRFGé

Hans Peter Graf

Membre individuel, lien entre le milieu des aînés, FAAG et d'autres associations d'aînés

Ueli Leuenberger,

Membre collectif AVIVO, Vice-Président de l'AVIVO

Michel Philippi

Membre collectif ABA, Président de l'ABA

Christian Ramondetto,

Membre collectif fondation Clair bois, responsable des CDJ et activités de jour du Pôle Adultes, Adjoint à la direction Foyers de Pinchat, des Minoteries et de la Gradelle

Corinne Bonnet-Mérier, suppléante CRFGé, Présidente du CRFGé

Cyril Mizrahi, suppléant FÉGAPH, Vice-Président du conseil de la FÉGAPH

Maria Luisa Noetzlin, suppléante ABA, membre du comité de l'ABA

Pietro Ongaro, suppléant FSA

Jean-Luc Widler, suppléant AVIVO, membre du comité de l'AVIVO

HAU, l'équipe

Namira Benfriha-Raki, coordinatrice HAU, membre du bureau, conseillère HAU, architecte EPAU-EAUG, SIA

Sandra Bize, secrétaire HAU, membre du bureau

Christelle Ermont, conseillère HAU (bénévole), architecte DPLG urbaniste

Yannick G. Heywang, conseiller HAU, architecte HES

Bernard Jost, conseiller HAU, ergothérapeute

Marc Nemeth, conseiller HAU, architecte EAUG SIA AGA

Grégor Nemitz, conseiller HAU, urbaniste CUNY FSU

Thierry Voellinger, conseiller HAU, architecte EPFZ

Amandine Wyss, conseillère HAU, géographe-urbaniste

Angèle Canelli, mandat HUG, urbaniste

Avec le soutien de l'Etat de Genève, Département du territoire

Avec le soutien des villes et communes genevoises

Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Commune de Bardonnex

Ville de Cartigny

Ville de Chêne-Bougeries

Commune de Collonge-Bellerive

Ville de Lancy

Ville de Meyrin

Ville d'Onex

Ville de Plan-les-Ouates

Commune de Satigny

Ville de Versoix

Commune de Veyrier

Au nom du comité nous remercions nos membres et les soutiens de HAU.

Nous remercions en particulier la CODHA et l'association « Sous les platanes » pour la mise à disposition de la salle commune pour nos réunions.